

POUVEZ-VOUS RÉPÉTER LA QUESTION?

Formation Québec en réseau présente ...



Consortium des services aux entreprises
des commissions scolaires



Investissement
COMPÉTENCES



En collaboration avec ...

*Commission
des partenaires
du marché du travail*

Québec 



Réseautact
Services-conseil en formation de personnel

Avant de commencer...

- Commission des partenaires du marché du travail
- Loi sur les compétences et son Fonds
- Investissement-compétences
- Programmes de subventions du Fonds

The image features a central white rectangular area with rounded corners, set against a solid black background. This central area is framed by an intricate, symmetrical white decorative border. The border consists of elegant, swirling floral and scrollwork patterns that extend to the corners and edges of the frame. The overall aesthetic is classic and formal.

Attention, prêts, partez!



CATÉGORIE 1

GROUPE – ESPRIT D'ÉQUIPE

*Programme 1 - Soutien aux promoteurs collectifs pour le
développement de la main-d'œuvre*



VRAI ou FAUX?

Une association de travailleurs et travailleuses dépose un projet de formation et de soutien à l'intégration sociale de personnes immigrantes. Ce projet peut être entièrement subventionné par le *FONDS*.



RÉPONSE

FAUX

Explication

- ❖ Le Fonds soutien uniquement les projets de formation de la main-d'œuvre. L'intégration sociale des travailleurs peut être réalisée en partenariat avec des organismes communautaires ou avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.
- ❖ Comme dans tous les projets, des montages financiers sont possibles.

VRAI ou FAUX?

Le *FONDS* soutien les projets de transfert des compétences à l'intérieur des entreprises, favorisant ainsi la mobilité interne de la main-d'œuvre.



RÉPONSE

VRAI



Explication

- ❖ Oui, l'un des objectifs du programme est de soutenir les entreprises qui investissent dans leur capital humain en rehaussant les compétences de leurs employés. Les projets visent l'investissement dans le développement des compétences du personnel, entre autres dans le transfert intergénérationnel des compétences, de manière à ce qu'il accède à des postes plus qualifiés ou devienne plus polyvalent.



VRAI ou FAUX?

Le *FONDS* subventionne toutes les étapes de
Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC).



RÉPONSE

FAUX



Explication

- ❖ L'aide financière que le Fonds peut attribuer couvre les activités ou les étapes de la démarche de reconnaissance qui ne sont pas admissibles à une aide gouvernementale. Par exemple, les activités de la RAC qui sont déjà financées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ne seront pas couvertes dans le cadre des programmes du Fonds.



VRAI ou FAUX?

Une formation sur l'installation adéquate de pneus peut être subventionnée.



RÉPONSE

VRAI



Explication

- ❖ Oui, dans le programme **Soutien aux promoteurs collectifs**.

VRAI ou FAUX?

Les entreprises aux prises avec des difficultés de recrutement de main-d'œuvre qualifiée peuvent bénéficier d'un soutien financier pour former de façon structurée des personnes éloignées du marché du travail. Ces personnes sont embauchées comme stagiaires.



RÉPONSE

VRAI

Explication

- ❖ Pour permettre à des personnes sous-représentées sur le marché du travail de l'intégrer et de s'y maintenir. Le projet comprend:
 - une formation structurée;
 - un encadrement de l'employé et de l'employeur pour favoriser l'intégration du travailleur;
 - un volet collectif.



VRAI ou FAUX?

Le *FONDS* soutient financièrement la formation permettant d'acquérir la certification dans les métiers réglementés hors construction.



RÉPONSE

VRAI



VRAI ou FAUX?

Les grappes industrielles et les créneaux d'excellence ne peuvent pas être subventionnés par le FONDS.



RÉPONSE

FAUX



Explication

- ❖ C'est une nouveauté des programmes de subvention du Fonds 2014-2015. Les organismes représentant les créneaux d'excellence et les grappes industrielles sont des promoteurs admissibles.



VRAI ou FAUX?

Seules les entreprises privées peuvent participer
aux différents projets.



RÉPONSE

FAUX

Explication

- ❖ Les entreprises admissibles sont les suivantes:
 - Entreprises privées à but lucratif
 - Coopératives
 - Organismes sans but lucratif

- ❖ Certaines entreprises sont exclues:
 - Ministères, municipalités et organismes du gouvernement du Québec ou du Canada
 - Entreprises ou organismes financés à plus de 50 % par des fonds publics, à l'exception de celles et ceux qui font partie du secteur relevant du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire et du Conseil québécois des ressources humaines en culture ainsi que des centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD) privés non conventionnés
 - Partis ou associations politiques



VRAI ou FAUX?

Les entreprises qui participent à un projet peuvent recevoir une subvention allant jusqu'à 25% de leur masse salariale.



RÉPONSE

FAUX


Explication

- ❖ La subvention accordée aux entreprises participantes ne peut dépasser 10 % de leur masse salariale, jusqu'à un maximum de 100 000 \$ par année financière, par NEQ.

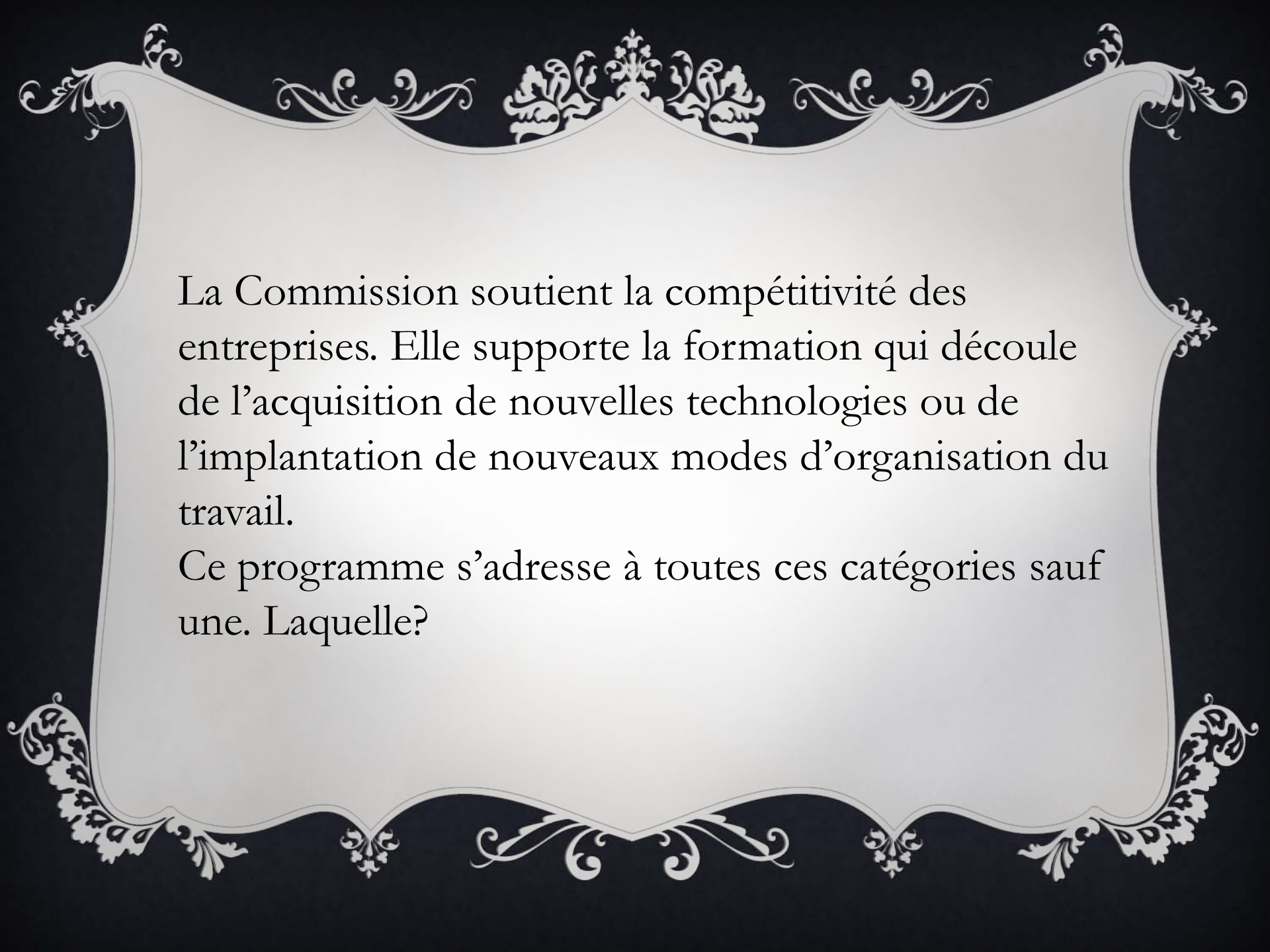


CATÉGORIE 2 ON SE DÉMARQUE

*Programme 2 - Soutien à l'amélioration de la
compétitivité des entreprises*

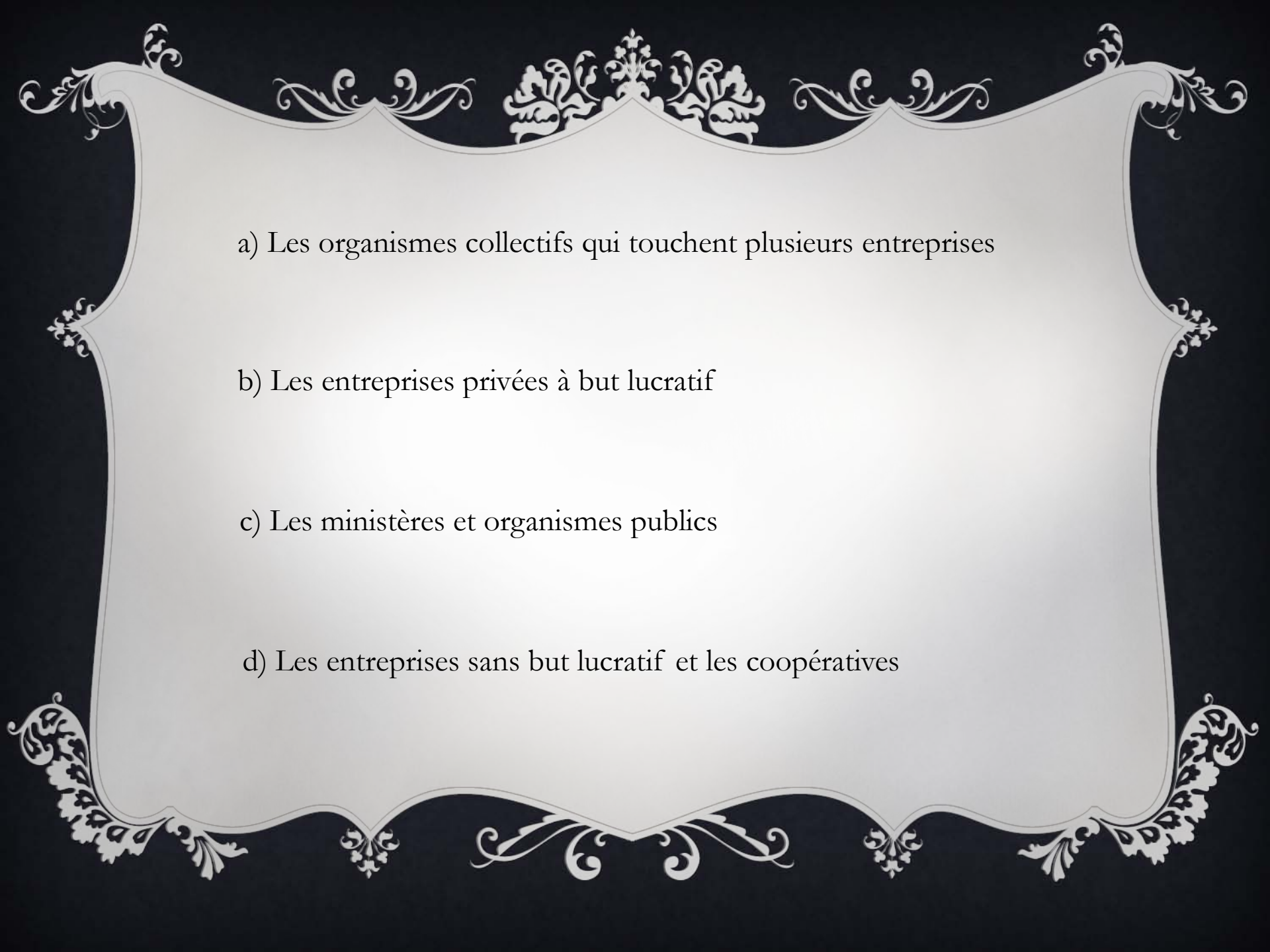


Choix de réponses



La Commission soutient la compétitivité des entreprises. Elle supporte la formation qui découle de l'acquisition de nouvelles technologies ou de l'implantation de nouveaux modes d'organisation du travail.

Ce programme s'adresse à toutes ces catégories sauf une. Laquelle?

- 
- a) Les organismes collectifs qui touchent plusieurs entreprises
- b) Les entreprises privées à but lucratif
- c) Les ministères et organismes publics
- d) Les entreprises sans but lucratif et les coopératives



RÉPONSE

Les ministères et organismes publics



Pour qu'un projet soit admissible, l'investissement doit :

- a) permettre d'accroître de la compétitivité de l'entreprise et représenter un avantage concurrentiel
- b) représenter un changement significatif dans l'entreprise
- c) entraîner la création d'emploi ou, à tout le moins, maintenir les emplois
- d) Toutes ces réponses



RÉPONSE

D) Toutes ces réponses



Vrai ou faux



VRAI ou FAUX?

Les activités de formation données par les fournisseurs de la nouvelle technologie sont admissibles à la subvention.



RÉPONSE

VRAI



Explication

- ❖ C'est vrai, à condition que cette formation ne soit pas déjà incluse dans le contrat d'achat.



VRAI ou FAUX?

Le salaire des employés qui participent à une formation peut être défrayé en entier par la mesure.



RÉPONSE

FAUX



Explication

- ❖ Les salaires sont remboursés jusqu'à un maximum de 20 \$ par heure.

VRAI ou FAUX?

Lorsque le projet est déposé par un promoteur collectif, 10% des coûts réels subventionnés peuvent être remboursés pour les frais liés aux activités de gestion.



RÉPONSE

VRAI



CATÉGORIE 3
EN RÉGION TOUT EST POSSIBLE

*Programme 3 – Soutien régionalisé aux entreprises pour le
développement de la main-d'œuvre*



Vrai ou faux



VRAI ou FAUX?

Dans cette catégorie les entreprises peuvent déposer une demande de financement de façon individuelle.




RÉPONSE

VRAI



Explication

- ❖ Ce programme s'adresse aux entreprises individuelles. Elles déposent leurs demandes de subvention au centre local d'emploi de leur région.



Trouvez l'intrus



Les entreprises admissibles sont :

- a) Les entreprises privées à but lucratif
- b) Les coopératives
- c) Les commissions scolaires
- d) Les organismes sans but lucratif




RÉPONSE

c) Les commissions scolaires

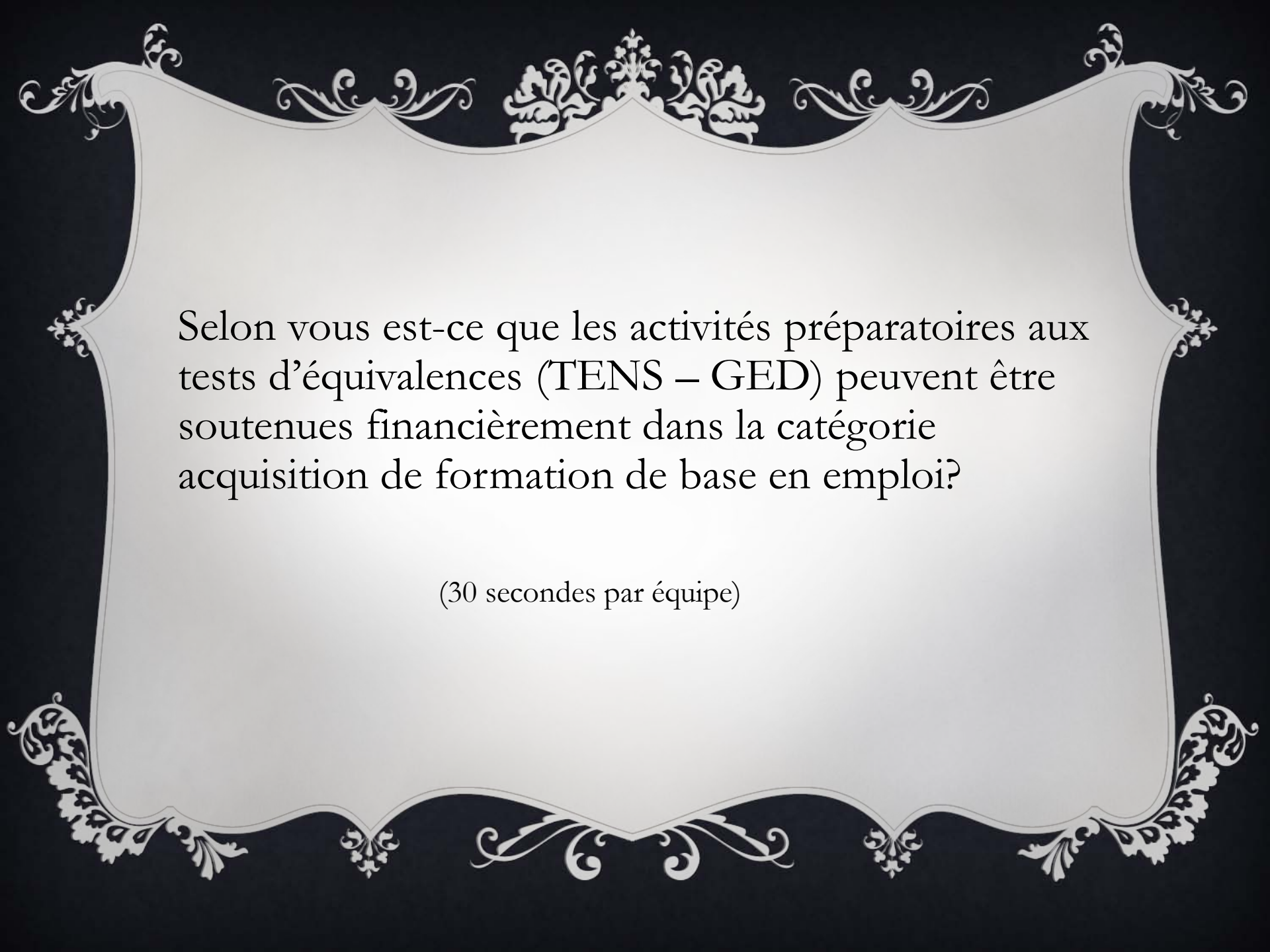


Explication

- ❖ Les Commissions scolaires sont des fournisseurs de service dans le cadre du programme Soutien régionalisé aux entreprises pour le développement de la main-d'œuvre. Ils ne peuvent pas déposer de projet, à l'exception d'ententes spécifiques pour des projets de francisation à Montréal.



Défendre son point de vue



Selon vous est-ce que les activités préparatoires aux tests d'équivalences (TENS – GED) peuvent être soutenues financièrement dans la catégorie acquisition de formation de base en emploi?

(30 secondes par équipe)



RÉPONSE

Oui, les activités préparatoire aux TENS sont
admissibles.



Vrai ou faux



VRAI ou FAUX?

L'objectif du soutien à la francisation des milieux de travail est que les employés atteignent un niveau correspondant à un quatrième secondaire en lecture et écriture .



RÉPONSE

FAUX



Explication

- ❖ Le but de ces projets est d'apprendre à lire, à écrire, à compter et à communiquer en français, pour atteindre le niveau en langue seconde correspondant à un diplôme d'études secondaires (DES).
- ❖ Des projets de francisation peuvent être réalisés directement en entreprise ou soutenus par des promoteurs collectifs.



VRAI ou FAUX?

Le soutien à la reconnaissance des compétences et des acquis des personnes en emploi s'adresse uniquement à une démarche se rattachant à un programme de formation professionnelle et formation technique.




RÉPONSE

FAUX



Explication

- ❖ Le soutien à la reconnaissance des compétences et des acquis des personnes en emploi concerne également les processus de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre prévus dans le cadre des normes professionnelles.




Choix de réponses



L'embauche d'une coordonnatrice ou d'une coordonnateur de la formation est possible grâce au soutien du FONDS.

La subvention prévoit un remboursement du salaire à raison de :



a) 50%

b) 65%

c) 75%

d) 100%



RÉPONSE

c) 75%

Explication

- ❖ Le remboursement du salaire est de 75 % jusqu'à un maximum de 50 000 \$. Cette ressource peut être partagée entre plusieurs entreprises, selon les besoins. Le financement ne peut excéder un an. L'objectif est de permettre à l'entreprise de devenir autonome en matière de structuration de la formation destinée à son personnel.



Vrai ou faux



VRAI ou FAUX?

Les projets retenus par les conseils régionaux des partenaires du marché du travail permettent d'explorer de nouvelles voies pour faciliter l'arrimage entre formation initiale et formation continue.



RÉPONSE

VRAI



Explication

En conclusion

- 3 mesures priorit ees
- Deux faons de faire les demandes : directement avec la CPMT ou son centre local d'emploi
- Les grands objectifs transversaux de tous les programmes : instaurer une culture de la formation continue dans les entreprises et promouvoir la qualification.



POUVEZ-VOUS RÉPÉTER
LA QUESTION?

Formation Québec en réseau vous a présenté ...

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION!